



Les documents obligatoires à joindre à la facture

Pièces justificatives		Type de document
AIF	- Bilan individuel de fin de formation (si non saisi dans Kairos) - Etats de présence pour toute la période de formation (avec obligatoirement la signature du demandeur d'emploi)	- PDF du bilan que vous pouvez télécharger via Kairos (menu parcours formation DE / bilan) - feuilles d'émargement, certificat de réalisation avec signature du demandeur d'emploi et de l'organisme de formation, ...
AIF-CSP	Consultez la liste détaillée des pièces justificatives à transmettre à France Travail dans le FOCUS spécifique dédié aux AIF-CSP page 19	
AFC 2019, 2024, NUM dans OCD Convention enregistrée après le 1^{er} avr 2021	Bilan de fin de formation si facture finale	Bilan joint automatiquement à la toute dernière demande de service fait (DSF de solde) pour les sessions en Entrée sortie à dates fixes.
AFC 2019 hors OCD Convention enregistrée avant le 1^{er} avr 2021	Bilan de fin de formation si facture finale	PDF du bilan que vous pouvez télécharger via Kairos (menu parcours formation DE / bilan)
AFC 100% FOAD	Bilan de fin de formation si facture de solde	PDF du bilan que vous pouvez télécharger via Kairos (menu parcours formation DE / bilan)
POEI avec OF externe ou interne	- Bilan de fin de formation (si non saisi dans Kairos) - Etats de présence pour toute la période de formation (avec obligatoirement la signature du demandeur d'emploi)	- PDF du bilan que vous pouvez télécharger via Kairos (menu parcours formation DE/bilan) - Feuilles d'émargement, certificat de réalisation avec signature du demandeur d'emploi et de l'organisme de formation
POEI hybride (OF+ TUTORAT)	L'employeur doit fournir: - le bilan de fin de formation fourni par l'OF et l'attestation de développement des compétences signée par le DE et l'employeur et le tuteur (si personne différente de l'employeur identifié dans la convention) - Etats de présence pour toute la période de formation (avec obligatoirement la signature du demandeur d'emploi) fourni par l'OF	
POEI 100% tutorat	Depuis l'évolution SI du 13/12/24, il n'y a plus de facture attendue de la part de l'employeur	
VAE	Etats de présence pour toute la période de formation (sauf si la prise en charge ne concerne que les frais d'inscription)	Feuilles d'émargement (ou état de présence émargé)